

*Initiatives ministérielles*

d'enthousiasme les changements que propose la députée de Mount Royal.

Il est évident que les conservateurs se lavent les mains des recommandations qui ont reçu l'approbation de leurs propres députés dans le sixième rapport du Comité permanent des communications et de la culture en 1987. Malheureusement pour les Canadiens, le gouvernement refuse de donner suite à certaines des recommandations progressistes des comités parlementaires. Comme vous le savez, monsieur le Président, les Canadiens du pays tout entier peuvent suivre nos délibérations grâce à un service primordial, le service parlementaire.

Ils ont droit à un service qui leur fait voir leurs représentants élus à l'oeuvre. Ils ont le droit qu'on leur montre sans parti pris et sans mise en scène comment leurs députés s'acquittent de leurs fonctions. Le défi est d'assurer que le nouveau cadre législatif et les nouveaux moyens de financement suffisent à fournir un service parlementaire complet et efficace. Des millions de Canadiens qui ne peuvent venir à Ottawa, qui ne veulent pas se fier uniquement aux comptes rendus des médias, suivent nos délibérations à la télévision. Depuis plus d'un an, le service est offert à plus de 80 p. 100 des ménages canadiens, c'est-à-dire à 7,7 millions de Canadiens.

Je suis convaincue qu'il vaut la peine d'assurer dans la loi la continuation de cette ouverture du Parlement au public. J'ajoute que je suis très curieuse de connaître les objections des conservateurs contre cet amendement progressiste.

[Français]

Monsieur le Président, Radio Canada International doit être placé sous le mandat de cette législation parce que son rôle a donné au Canada une dimension mondiale. C'est à cause du réseau international que les pays du monde nous connaissent.

Radio-Canada existe depuis 1942. Les premières émissions de ce service ont été diffusées en Europe en 1944. Sa tâche est de refléter la vie canadienne et la diversité des points de vue qu'on trouve chez nous pour un auditoire international. Sa tâche inclut aussi la programmation pour les Canadiens qui se trouvent partout dans le monde.

Monsieur le Président, Radio Canada International emploie 194 personnes et a un auditoire partout, en Europe, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique latine, dans le Pacifique, en Afrique et dans le Moyen-Orient. On sait qu'au moins 16 millions de personnes écoutent la

programmation de Radio Canada International, et ce, une fois par semaine.

On ne peut pas oublier que RCI contribue à l'équité d'emploi des minorités linguistiques. Les services dans les langues différentes contribuent non seulement à fournir de l'emploi mais aident à promouvoir une société qui devient de plus en plus multi-ethnique, multilingue et culturelle.

[Traduction]

Monsieur le Président, ce service s'est avéré un véritable phare pour les pays qui s'éveillent à la démocratie. Quelques jours à peine après le massacre de la place Tiananmen, où ont été réprimées les manifestations chinoises prodémocratiques, Radio Canada International a commencé à diffuser quotidiennement en mandarin à l'intention de la Chine. En octobre, le service est passé à une programmation entièrement chinoise offrant deux demi-heures de transmission par jour.

Lorsqu'un peuple est opprimé et qu'il ne dispose d'aucune autre source d'information que la propagande gouvernementale officielle, des services comme le nôtre se révèlent indispensables. Ils offrent un rayon d'espoir aux gens qui ont soif d'information. Ces gens-là ont besoin de savoir que leur lutte ne passe pas inaperçue à l'étranger.

J'estime que ce service mérite d'être consacré par le projet de loi.

Il est aujourd'hui plus important que jamais. La situation dans le golfe Persique est critique. Nous avons envoyé plus d'un millier de Canadiens dans une région hostile et leur avons demandé de risquer leur vie pour nous. Il va sans dire que nous avons absolument besoin de ce service dans le Golfe. Il est essentiel non seulement pour nos troupes, mais encore pour que les habitants de cette région comprennent nos véritables intentions.

Par exemple, nous devrions faire savoir aux Irakiens que c'est contre Saddam Hussein et non contre eux que nous en avons. Comme nous le savons tous, une propagande efficace de la part de la dictature irakienne déforme toute information relative à la présence canadienne dans la région.

Il ne faut pas oublier non plus que des centaines de milliers de Canadiens écoutent ces émissions au Canada. Celles-ci contribuent à promouvoir notre identité multiculturelle et multilinguistique. Elles assurent une voix unique à tous les Canadiens, d'ici ou d'ailleurs. Je fais respectueusement remarquer que ces faits sont de nature